



PENSION FAMILALE POUR CHATS

87, rue du beau site 76410 FRENEUSE

798 206 157 R.C.S. Rouen

TEL 06 99 21 94 72

www.le-cattage.fr / Mail : lecattage@laposte.net

CONTRAT

LE(S) PROPRIETAIRE(S)

M. Mme :

Confie(nt) leur(s) chat(s) :

Pour une pension au Cattage du au

Soit jours, pour un montant total de euros

Tarif de base pour un chat : 12€ par jour, litière et nourriture comprise. 11€ avec nourriture fournie par le propriétaire. Tarif dégressif pour plusieurs chats et/ou un séjour au-delà de 15 jours consécutifs, selon modalités affichées au Cattage. Toute journée commencée est dûe.

La durée du séjour pourra être modulée à la demande du propriétaire, qui en avisera la pension au plus tard 24h à l'avance.

Donne(nt) mandat à la pension Le Cattage pour faire soigner l'animal par le vétérinaire de son choix si elle le juge nécessaire et accepte(nt) de prendre en charge les frais, sur présentation de la facture du vétérinaire.

Dégage(nt) la pension le Cattage, sauf faute professionnelle de sa part, de toute responsabilité en cas de maladie, décès ou fugue de l'animal.

Autorise(nt) N'autorise(nt) pas la pension à enrichir son site internet ou autre média avec des photos de l'animal

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant.

Déclare(nt) avoir pris connaissance des conditions générales du Cattage et les accepter.

MINA

S'engage à prodiguer les meilleurs soins aux chats qui lui sont confiés tant :

- Sur la qualité de l'alimentation
- Sur l'hygiène quotidienne
- Que sur l'affection portée à ses pensionnaires

Fait en deux exemplaires, à Freneuse, le

Le propriétaire

Mina

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)